

Faculté de musique

Université  de Montréal et du monde.

---

# POLITIQUE D'UTILISATION DES SALLES ET DES PIANOS

---

Direction des Affaires publiques – Faculté  
de musique de l'Université de Montréal

---

## Table des matières

1. Préambule.....	3
2. Généralités concernant les événements académiques.....	3
2.1. Quand réserver .....	3
2.2. Pratique personnelle .....	3
3. Salle Serge-Garant (B-484) .....	3
3.1. Restriction des accès à la salle .....	3
3.2. Pianos en usage à la salle Serge-Garant (B-484).....	3
3.3. Restriction des accès au piano Yamaha CF-6 et Fazioli F-212 .....	4
3.3.1. Délais de réservation des pianos .....	4
3.3.2. Gestion des clés des pianos .....	4
3.4. Placement des pianos.....	4
3.5. Manipulations des pianos .....	4
3.5.1. Procédure pour la manipulation des pianos .....	4
3.6. Piano préparé et usage non-traditionnel .....	5
3.7. Location externe de la salle et du piano.....	5
4. Salle Jean-Papineau-Couture (B-421) .....	5
4.1. Accès à la salle B-421.....	5
4.2. Pianos en usage au B-421 .....	5
5. Salle Claude-Champagne (SCC) .....	5
5.1. Accès à la salle SCC.....	5
5.2. Pianos en usage à la SCC .....	5
5.3. Placement et usage des pianos de la SCC .....	5
5.4. Enregistrements à la SCC .....	5
5.4.1. Procédure d'enregistrement à la SCC.....	5

# POLITIQUE D'UTILISATION DES SALLES DE CONCERT ET DES PIANOS

## 1. Préambule

La nouvelle politique d'utilisation des salles et des pianos de la Faculté de musique émane des nouvelles réalités suivantes :

- la salle Serge-Garant (B-484) rehaussée par des travaux;
- l'acquisition d'un second piano pour le B-484, en plus du piano principal;
- les concerts de classe et récitals de premier cycles en piano se tiennent désormais à la salle Serge-Garant (B-484);
- l'ajout de récitals de maîtrise en jazz;
- l'augmentation de l'exigence technique et de l'envergure des événements;
- les débordements constatés en période de pointe des récitals d'avril et mai;
- la salle Claude-Champagne (SCC) dotée d'un grand piano de prestige Steinway de Hambourg, donc trois pianos en permanence dans la SCC.

La direction des Affaires publiques prend action pour assurer une gestion et une occupation optimale des salles de concerts, ainsi que la préservation des lieux et des équipements qui s'y trouvent, le tout en concordance avec les priorités facultaires.

## 2. Généralités concernant les événements académiques

### 2.1. Quand réserver

- Pour un récital : **2 mois avant** le récital ou à la fin janvier pour les récitals à la session d'hiver.
- Pour les autres événements : **avant le 10 du mois précédant** la date de l'événement.

### 2.2. Pratique personnelle

À noter qu'aucune étudiante ou étudiant ne peut réserver une salle de concert pour des répétitions personnelles, autres que celles officiellement permises en périphérie d'un récital ou pour un enregistrement.

## 3. Salle Serge-Garant (B-484)

### 3.1. Restriction des accès à la salle

La porte de la salle est munie d'une serrure comportant un barillet à clé en plus d'un système de déverrouillage à combinaisons (boutons presseurs). Les codes sont changés à intervalles réguliers afin d'éviter la propagation du code et l'accès pour tous. La clé servira aux membres du personnel administratif et de production autorisés, ainsi qu'au personnel autorisé de la DI et de la DPS autorisés.

### 3.2. Pianos en usage à la salle Serge-Garant (B-484)

1. Fazioli modèle F212, 6 pieds 11 pouces
2. Yamaha modèle C7X (anciennement au B-421) de taille semi-concert, 7 pieds 6 pouces
3. Yamaha modèle CF-6 (acquis en 2016 pour les besoins exclusifs des étudiantes et étudiants aux programmes en interprétation piano classique)

### 3.3. Restriction des accès au piano Yamaha CF-6 et Fazioli F-212

Les pianos Yamaha CF-6 et Fazioli F212 servent exclusivement pour les besoins des étudiantes et étudiants aux programmes en interprétation piano classique.

#### 3.3.1. Délais de réservation des pianos

L'accès aux pianos Yamaha CF-6 ne pourra être garanti que si la réservation de l'activité est effectuée le 15 du mois précédant une réservation.

#### 3.3.2. Gestion des clés des pianos

Les pianos Yamaha CF-6 et Fazioli F212 sont munis d'une serrure unique et sont tenus barrés en tout temps. Les clés de ces serrures sont gérées par les professeurs de piano. Les étudiantes et étudiants sont responsables de se procurer la clé auprès de leur professeur lorsqu'ils en ont besoin pour un enregistrement ou une répétition de récital.

### 3.4. Placement des pianos

Les pianos Yamaha C7X et Fazioli F-212 demeurent en permanence sur scène. Le piano Yamaha CF-6 demeure entreposé dans l'espace de rangement à air contrôlé, en arrière-scène.

### 3.5. Manipulations des pianos

Les usagers (étudiantes et étudiants en piano) ne peuvent effectuer qu'un seul type de manœuvre eux-mêmes, soit le « positionnement de piano ».

1. **Positionnement de piano** : Action de changer légèrement la position d'utilisation d'un ou des pianos en fonction d'un besoin d'optimisation. Cette action peut être accomplie par un membre du personnel de production ou par une autre personne.
2. **Déplacement de piano** : Action de bouger un ou des pianos sur la scène de sa position de repos vers la position d'utilisation. Cette action ne peut être accomplie que par un membre du personnel de production.
3. **Mouvement de piano** : Action de bouger un ou des pianos à partir du local d'entreposage vers la scène ou vis-versa. Cette action ne peut être accomplie que par deux personnes simultanément, soit un membre du personnel de production assisté par une autre personne.

#### 3.5.1. Procédure pour la manipulation des pianos

Cette procédure s'applique aux trois paliers de manipulation décrits plus haut.

- 1- Fermer le couvercle (la queue) du piano
- 2- Débrancher le fil électrique
- 3- Mettre la housse
- 4- Bouger le piano selon le besoin
- 5- Brancher le fil électrique
- 6- Enlever la housse au besoin

Il est impératif de remettre la housse sur l'instrument après utilisation, sauf s'il doit être utilisé immédiatement ensuite par une autre personne.

### 3.6. Piano préparé et usage non-traditionnel

Lors de leur réservation auprès de la technicienne ou du technicien à la production, les usagers auront pris connaissance du document d'information « Techniques pour usage non-traditionnel » décrivant les précautions à prendre lors de l'exécution d'œuvres nécessitant un piano préparé. On favorise la salle Jean-Papineau-Couture (B-421) pour la tenue de ces récitals. Au préalable, une rencontre avec les musiciens et le responsable du parc de pianos devrait avoir lieu pour discuter des enjeux reliés à l'exécution des pièces au programme. Si un piano préparé était requis dans le B-484, il faudrait alors faire déménager un 3<sup>e</sup> piano afin de préserver le haut niveau de qualité des trois pianos permanents de la salle.

### 3.7. Location externe de la salle et du piano

Le piano offert pour une clientèle externe est le piano principal de la salle, soit le Yamaha C7X.

## 4. Salle Jean-Papineau-Couture (B-421)

### 4.1. Accès à la salle B-421

La salle est débarrée et ouverte à la pratique personnelle lorsqu'elle est libre de réservation avec priorité aux étudiantes et étudiants en interprétation piano.

### 4.2. Pianos en usage au B-421

- Steinway 7 pi
- Yamaha 7 pi 6 po

## 5. Salle Claude-Champagne (SCC)

### 5.1. Accès à la salle SCC

La salle est barrée en tout temps et la présence minimale d'un régisseur est nécessaire pour toute utilisation de la salle, publique ou non. Aucune répétition personnelle spontanée n'est possible dans la SCC.

### 5.2. Pianos en usage à la SCC

- Steinway modèle D de Hambourg
- Fazioli 9 pieds
- Steinway (New-York) 9 pieds

### 5.3. Placement et usage des pianos de la SCC

Les trois pianos demeurent sur scène, sauf lorsque nécessaire. Si plus d'espace est requis pour un concert avec orchestre et chœur, un piano sera entreposé dans la cage d'ascenseur de scène.

Le piano Steinway New York est destiné principalement aux usages non-traditionnels (piano préparé) ou pour les œuvres nécessitant trois pianos.

### 5.4. Enregistrements à la SCC

#### 5.4.1. Procédure d'enregistrement à la SCC

Les enregistrements pour les étudiantes et étudiants (durée de deux heures à la fois seulement) à la salle Claude-Champagne (SCC) sont payants. Le coût est de 100 \$ pour avoir une démo avec un technicien du secteur multimédia et de 50 \$ pour utiliser uniquement le système libre-service. Le paiement se fait en ligne via Dexero.